

COMMUNE DE NOËL-CERNEUX



Procès Verbal de la séance du CONSEIL MUNICIPAL
Du mercredi 11 mars 2026

Présents : Corinne PARATTE ; Philippe TRUCHOT ; Didier CUENOT ; Serge KURDYBAN ; Julien BOURNEZ ; Alain CHAPOTTE ; Marc SIMON ; Fabrice MAINIER

Excusé : Karine LAURENT ; Sidonie NOEL ; Benoît THIERY

Président : Corinne PARATTE

Secrétaire : Philippe TRUCHOT

La séance débute à 20H00

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du jeudi 18 février 2026.

Désignation d'un secrétaire : Philippe TRUCHOT

1. **Délibération** : *Renouvellement contrat groupe Protection Sociale Complémentaire-Prévoyance*

Après en avoir délibéré en fin d'année 2025, Le conseil municipal a décidé de s'engager dans une démarche visant à faire bénéficier les agents d'une participation financière de la collectivité à leur protection sociale complémentaire, au titre de la prévoyance.

Notre commune adhère au contrat groupe protection sociale complémentaire prévoyance du Centre de gestion, pour les agents qui prendra fin le 31 décembre 2026. Le centre de gestion du Doubs a décidé de mener, pour le compte des collectivités qui le demandent, une nouvelle procédure de mise en concurrence afin de choisir un ou des organismes compétents et conclure à compter du 1 er janvier 2027 et pour une durée de 6 ans, une convention de participation sur le risque « prévoyance ».

Après en avoir délibéré, Le conseil municipal décide de s'engager dans une démarche visant à faire bénéficier les agents d'une participation financière de la collectivité à leur protection sociale complémentaire, au titre de la prévoyance. Et mandate le CDG25 afin de mener pour son compte la procédure de mise en concurrence nécessaire à la conclusion d'une convention de participation pour le risque « Prévoyance ».

La collectivité s'engage à transmettre les éléments nécessaires à cette consultation. Elle précise que son adhésion à la convention interviendra ultérieurement, après examen des garanties et des tarifs proposés, et fera l'objet d'une nouvelle décision.

Délibération votée à l'unanimité

2. **Délibération** : *Changement du règlement de la salle des Fêtes*

Les usagers devront prochainement fournir un RIB accompagné d'une pièce d'identité pour le règlement de la salle des fêtes.

La délibération est reportée, faute d'informations suffisantes à ce stade.

3. **Elections municipales**

Échanges sur l'organisation matérielle du scrutin : les électeurs entreront par la porte habituelle (salle du conseil) et sortiront par le secrétariat.

4. **Questions diverses**

Travaux chemin forestier

Les travaux devraient débuter une fois les bois évacués. Ceux-ci pourraient commencer au plus tôt à la fin du premier semestre 2026.

Sinistre croix des Coires : devis reçu 7 310 euros HT en pierre, un devis à faire en béton

Sinistre muret : Le devis, d'un montant de 7 290 € TTC, a été reçu. Il sera transmis à qui de droit afin d'engager la procédure de remboursement.

Une plaque de grille d'eaux pluviales située sur la route départementale aurait été à l'origine de dommages sur un véhicule, dans des circonstances qui restent à ce jour encore mal identifiées et à confirmer. Les grilles seront réparées courant semaine 12.

Les arceaux « range-vélos » ont été réceptionnés à la communauté de communes. Il reste désormais à déterminer les emplacements où ils seront installés. Nous proposons de les installer près du parking de l'aire de jeux en complément de ceux déjà installée, ainsi que près du cheminement coté cimetière.

Fin de séance 21h15

